undefined - mercredi 21 octobre 2026

Pays-Haut Val d'Alzette

BOULANGE

Pollution de mégots : un plan d’actions déployé en ville



Un distributeur de sachets pour déjections canines, un défibrillateur et bientôt un cendrier : aux abords de la mairie, les équipements accompagnent les gestes utiles au quotidien. Photo Francis Merlin

Plus de 18 litres de mégots ramassés lors de deux nettoyages citoyens : Boulange veut enrayer cette pollution. Cendriers, sensibilisation et valorisation des déchets composent le plan présenté par Thomas Piazza, adjoint à l’environnement.

Pourquoi lancer cette opération ?

« J'étais quand même choqué par les volumes de mégots qu'on a ramassés pendant le nettoyage urbain », explique Thomas Piazza. Alignées dans des bouteilles, les récoltes rendent le constat saisissant : 7,5 litres en mai 2025, puis 11,1 litres en mai 2026. « Quand on les ramasse tous et qu'on les met dans un même endroit, c'est quand même impressionnant. »

Quels moyens pour changer les habitudes ?

« Pour pouvoir installer des cendriers, on doit cartographier la ville, identifier les zones où il y a le plus de mégots. » Le plan communal recense 19 sites à examiner, du boulodrome à Bassompierre. Avec Alcome, la commune prévoit trois cendriers sur pied et 25 à fixer aux corbeilles, sous réserve de validation du dossier. « On va aussi avoir des cendriers de poche. »

Leur distribution reste à organiser. Réseaux sociaux, PanneauPocket et bulletin municipal accompagneront la sensibilisation.

Que deviendront les mégots collectés ?

« On a signé un partenariat avec Shime », annonce l'élu. Les cendriers seront vidés dans un fût dédié avant enlèvement. Les filtres rejoindront une filière de valorisation permettant notamment de fabriquer du mobilier. Mélangés à du plastique issu de montures de lunettes, ils serviront à produire des plaques, explique l'adjoint.

L'objectif est de donner une autre destination à ces déchets plutôt que de les laisser finir au sol ou dans les ordures.

La pédagogie suffira-t-elle ?

« Il y a un cadre juridique pour cette action-là. » Un arrêté municipal encadre la répression du jet de mégots sur le domaine public. Thomas Piazza insiste toutefois sur la pédagogie et espère une amélioration « d’ici un an ».

Comment mesurer les résultats ?

« J’ai déjà noté sur les années 2025 et 2026 le volume de mégots ramassés sur chaque parcours. » Les mêmes itinéraires permettront de comparer les prochaines collectes citoyennes. Avec une réserve reconnue par l’adjoint : le résultat dépend aussi de la motivation des bénévoles.